

Au sommet «Ambition climat», des engagements trop frileux

PAR ISMAËL BINE

ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2020

Organisée pour rehausser les engagements climatiques mondiaux, cinq ans après la signature de l'Accord de Paris, la réunion de plus de 70 chefs d'États n'a pas tenu ses promesses.



Emmanuel Macron à l'Élysée, lors de son intervention au sommet sur le climat, samedi 12 décembre 2020. © Yoan Valat / Pool / AFP

Il le répète comme un mantra. À chaque apparition, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), António Guterres, implore les dirigeants du monde à s'engager pour lutter efficacement contre les dérèglements climatiques. « *Si nous ne changeons pas de cap, nous pourrions nous diriger vers une augmentation catastrophique de la température de plus de trois degrés au cours de ce siècle* », a-t-il rappelé lors du sommet « Ambition climat », organisé de manière virtuelle par l'ONU, la France et la Grande-Bretagne, samedi 12 décembre. Appelant dans la foulée « *les responsables du monde à déclarer l'état d'urgence climatique dans leur pays jusqu'à ce que la neutralité carbone soit atteinte* ».

Cinq ans jour pour jour après la signature de l'Accord de Paris, plus de 70 chefs d'État ou représentants de gouvernement se sont exprimés en visioconférence pour annoncer le rehaussement de leurs engagements climatiques. À l'heure actuelle, le monde se dirige vers un réchauffement global compris entre 3 °C et 4 °C, alors que les 196 signataires de l'Accord s'étaient engagés en 2015 à contenir le réchauffement à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Les annonces faites lors du sommet restent insuffisantes pour lutter efficacement contre les changements climatiques.

Lors de son intervention, le président français, Emmanuel Macron, a reconnu que l'Accord de Paris avait été « *ballotté* » ces cinq dernières années. « *Nous avons continué à avancer, à œuvrer, malgré le choix américain* », a-t-il avancé, en référence au retrait des États-Unis orchestré par Donald Trump. Il a insisté sur la nécessité de se « *donner une trajectoire et des moyens crédibles pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050* ». Cela passera notamment, selon lui, par la réorientation des flux financiers publics et privés afin de les aligner avec l'Accord de Paris. Il a aussi rappelé que la loi découlant du travail de la Convention citoyenne pour le climat permettra de lutter efficacement contre le changement climatique.

Selon l'Élysée, seuls les pays dont les annonces étaient « *à la hauteur de l'ambition* » fixée par les organisateurs étaient invités à s'exprimer. Parmi les grands absents, le Brésil et l'Australie, aux objectifs jugés insuffisants.

Mais les principaux pays pollueurs étaient représentés, notamment le premier émetteur de gaz à effet de serre mondial : la Chine. Le président chinois Xi Jinping a assuré que son pays atteindrait son pic d'émissions de CO₂ avant 2030, rehaussant ainsi son engagement pris en septembre d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2060. Il a par ailleurs annoncé que son pays réduirait son intensité carbone de « *plus de 65 %* » d'ici à 2030, comparé aux niveaux de 2005. Paradoxalement, la Chine continue d'ouvrir des centrales à charbon et prévoit de **continuer à le faire**.

En 2020, les émissions de CO₂ d'origine fossile ont connu une baisse de 7 % dans le monde, en raison des mesures sanitaires prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19, selon le **bilan annuel** du Global Carbon Project (GCP). Celles de la Chine n'ont en revanche baissé que de 1,7 %.

Avant le sommet, plusieurs États ont annoncé des plans ambitieux pour réduire leurs émissions. Vendredi 11 décembre, les 27 pays de l'UE se sont ainsi entendus pour réduire leurs émissions d'« *au moins 55 %* » d'ici à 2030 par rapport au niveau de 1990, contre 40 % précédemment. « *Je suis heureuse que les 27 dirigeants européens se soient mis d'accord*

pour élever nos ambitions d'action en faveur du climat », a déclaré la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

Le Royaume-Uni avait déjà annoncé, deux semaines auparavant, viser une baisse d'au moins 68 % au même horizon. Boris Johnson a aussi annoncé qu'il arrêterait de soutenir financièrement des projets d'énergies fossiles à l'étranger « *dès que possible* ».

Le premier ministre indien, Narendra Modi, a réitéré ses engagements passés. Par exemple sa volonté que son pays atteigne 450 GW de capacité d'énergies

renouvelables en 2030. Sans annoncer pour autant de nouvelles mesures en faveur du climat. L'Inde « *n'atteindra pas seulement ses propres objectifs, mais dépassera vos attentes* », a-t-il assuré.

Ces objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre « *doivent être clairement énoncés par les signataires de Paris dans des contributions déterminées au niveau national, révisées et renforcées, qu'ils sont tenus de soumettre avant la COP26, l'an prochain, à Glasgow* », a insisté António Guterres. La 26^e conférence de l'ONU sur le climat (COP26) doit se tenir à Glasgow en novembre 2021.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.